

terre français pour lui demander un fond qui le mit en état d'exécuter pleinement le plan qu'il s'était proposé par rapport aux Acadiens. Ce plan fut approuvé en France, et il fut accordé huit cent mille livres par année pour le mettre à exécution.

Sur ces entrefaites, le comte de la Galissonnière fut remplacé par M. de la Jonquière, qui ayant recouvré sa liberté, à la paix de 1748, rentra en possession de son gouvernement, en vertu de sa première commission. Par l'article V du traité d'Aix-la-Chapelle, l'Angleterre s'obligeait de rendre à la France tout ce qu'elle avait conquis sur cette puissance en Amérique, et nommément la ville de Louisbourg et l'île du Cap Breton, au grand regret sans doute des habitans des colonies anglaises ; et par l'article IX du même traité, deux seigneurs anglais du premier rang devaient se rendre en France, et y demeurer comme otages, jusqu'à ce qu'on y eût eu des avis certains que ces conquêtes avaient été restituées.

Avant de s'embarquer pour la France, M. de la Galissonnière communiqua à son successeur tous les renseignemens qu'il s'était procurés concernant la colonie, et lui indiqua les plans qu'il croyait être les plus propres à la faire fleurir et prospérer. Il fut ensuite nommé, conjointement avec M. SILHOUETTE, commissaire de la part de la France, * pour le réglément des limites des possessions anglaises et françaises, et particulièrement de l'Acadie, et il ne se montra pas comme tel moins actif et moins zélé qu'il ne l'avait été comme gouverneur de la Nouvelle France. Il dressa un mémoire où il exposait, d'une manière détaillée, tous les avantages que la France pouvait retirer du Canada, et il proposa un plan qui, s'il eût été adopté à temps, et suivi exactement, aurait probablement empêché la conquête de 1760. Ce plan était de prendre possession de l'intérieur du pays, au moyen de forts érigés de distance en distance, et d'envoyer en même temps dix mille paysans de France, pour peupler les bords des lacs, du Mississippi et des principales rivières qui s'y jettent. Si ce plan avait été suivi, dit M. Smith, les colonies anglaises auraient été bornées par les monts Alleghanys, ou Apalaches, et seraient conséquemment toujours restées faibles ; les mesures qui occasionnèrent les hostilités de 1755 n'auraient pas eu lieu, et l'envahissement de 1759 n'aurait pas été entrepris.

(A CONTINUER.)

* Les commissaires de la part de l'Angleterre furent MM. Shirley et MILDWAY.